



FICHE PRÉVENTION

Notice de poste

La notice de poste a pour but d'informer chaque agent des risques chimiques et des consignes de sécurité au poste de travail. Tout ce qu'il faut savoir avant de rédiger vos notices de poste.



Réglementation

La notion de notice de poste est introduite par le Code du travail à l'article R 4412-39 et la circulaire DRT (N°12 du 24 mai 2006). On note cependant que d'autres appellations peuvent être utilisées dans les collectivités : Fiche de poste, notice d'information du risque chimique, notice d'information au poste de travail.

Le but de la notice ou fiche de poste est d'informer les agents des risques chimiques. Elle est très utile aussi pour préparer la [formation risque chimique](#) du personnel.

Article R 4412-39

L'employeur établit une notice, dénommée notice de poste, pour chaque poste de travail ou situation de travail exposant les travailleurs à des agents chimiques dangereux. Cette notice, actualisée autant que de besoin, est destinée à informer les travailleurs des risques auxquels leur travail peut les exposer et des dispositions prises pour les éviter.

La notice rappelle les règles d'hygiène applicables ainsi que, le cas échéant, les consignes relatives à l'emploi des équipements de protection collective ou individuelle.

Précisions sur la notion de poste de travail

Le poste de travail est une partie délimitée d'un lieu de travail où est réalisée une tâche donnée ou un ensemble de tâches. (source : INRS)

La notice de poste est-elle obligatoire pour tous les postes de travail ?

La rédaction d'une notice de poste découle de l'évaluation des risques chimiques de chaque collectivité, consignée dans le Document Unique.

On distingue 2 familles d'agents chimiques dangereux :

- Cas 1 : Les agents chimiques classés cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques de catégorie 1A et 1B selon le Règlement CLP
- Cas 2 : Les autres agents chimiques

Dans le cas 1, la notice de poste est obligatoire, quel que soit le niveau de risque.

Dans le cas 2, la notice est obligatoire sauf si l'évaluation des risques conclut à un risque faible (compte tenu de la fréquence, de la quantité de produit, de sa faible dangerosité), conformément à l'article **R. 4412-13** du Code du travail.

Contenu de la notice de poste

Il n'existe pas de notice « type » exigée par la réglementation. Le contenu s'adapte à chaque collectivité, selon son organisation et la nature des tâches exécutées par les agents.

La notice peut décrire :

- Une tâche unique décomposée en plusieurs étapes
- Un procédé de fabrication complet
- Le flux d'un produit chimique, de sa réception au stockage, en passant par son utilisation et sans oublier les étapes d'élimination (gestion des déchets)

Méthode à suivre pour bien rédiger la notice de poste

Dans tous les cas, la rédaction du document se fait sous la responsabilité de l'employeur. Cependant, pour être efficace et pertinente, la rédaction de la notice doit être avant tout un travail d'équipe pluridisciplinaire (préventeur, responsable hiérarchique, opérateurs, médecin du travail et CSE (Comité Social et Économique) ou CHSCT).

Pourquoi associer les opérateurs à l'élaboration de la notice de poste ?

Pour que la notice soit adaptée à la réalité du travail et soit bien acceptée et respectée par les opérateurs, il est indispensable d'associer les titulaires du poste à la phase de rédaction. De plus, cela permet aussi d'identifier des écarts possibles entre le « travail réel » et le « travail prescrit ». Il faut également que la notice soit synthétique et claire. Le visuel est important : schéma, pictogrammes, photos facilitent la bonne compréhension du document.

Son utilisation

La notice est destinée à informer et former les utilisateurs des produits chimiques. Elle doit être disponible facilement au poste de travail : elle pourra être affichée ou rangée dans un manuel disponible aisément.

Ce support s'adresse aux nouveaux arrivants au poste : agent nouvellement embauché, contractuel... Il convient d'être particulièrement vigilant dans le cadre de la polyvalence et des mobilités internes. Enfin, cet outil est très utile aussi pour les entreprises extérieures. Il complète les plans de prévention.

Mise à jour de la notice de poste

La notice est un document vivant. Les risques et consignes de sécurité évoluent selon la nature des produits, le changement de procédé, lorsqu'un nouveau risque a été identifié, lorsqu'un incident ou accident est survenu. Par conséquent, la notice retrace ces changements et doit être mise à jour aussi souvent que nécessaire.

Exemple de Notice de poste

NOTICE DE POSTE

Hypochlorite de sodium (solution à 15 % de chlore actif)

Service
Piscine

Restrictions
Agents formés seulement
Agents aptes médicalement
Travaux interdits aux moins de 18 ans



Dangers

Dangereux pour la santé Corrosif Dangereux pour l'environnement Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

Protections individuelles

Combinaison de protection de type 6 Gants imperméables en PVC Bottes de sécurité en PVC Lunettes à protection latérale

Manipulation et stockage

Consulter l'étiquette et la fiche de données de sécurité Se laver les mains après chaque utilisation Ne pas manger, ni boire, ni fumer sur le lieu de travail Conserver sur rétention dans son récipient d'origine fermé et dans un endroit ventilé

Premiers secours

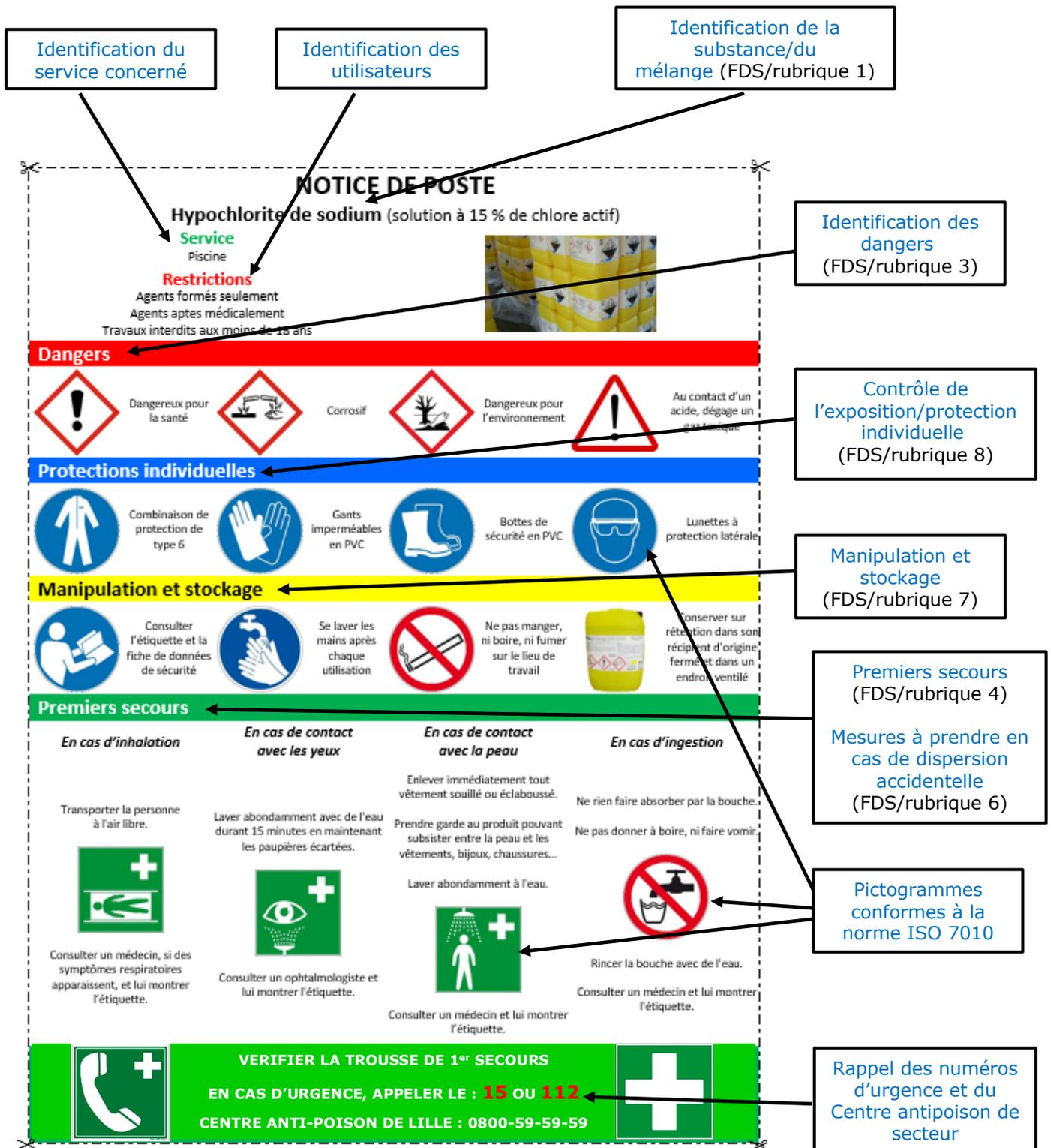
En cas d'inhalation	En cas de contact avec les yeux	En cas de contact avec la peau	En cas d'ingestion
Transporter la personne à l'air libre.	Laver abondamment avec de l'eau durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, bijoux, chaussures... Laver abondamment à l'eau.	Ne rien faire absorber par la bouche. Ne pas donner à boire, ni faire vomir.
			
Consulter un médecin, si des symptômes respiratoires apparaissent, et lui montrer l'étiquette.	Consulter un ophtalmologiste et lui montrer l'étiquette.	Consulter un médecin et lui montrer l'étiquette.	Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et lui montrer l'étiquette.

VERIFIER LA TROUSSE DE 1^{er} SECOURS

CAS D'URGENCE, APPELER LE : 15 OU 112

Important : Ce document est un exemple qui doit être personnalisé en fonction de vos besoins.

Pour toute information complémentaire, veuillez-vous adresser à notre préventeur
Retrouvez l'ensemble des fiches prévention sur <https://www.cdq62.fr>



Extrait du Guide « Risque chimique : fiche ou notice de poste » – INRS – ED 6027

Pour toute information complémentaire, veuillez-vous adresser à notre préventeur
 Retrouvez l'ensemble des fiches prévention sur <https://www.cdg62.fr>